

Résultats maturité 2014, contrôle N°3
Référentiel parcellaire maturité zone Sud Luberon
Prélèvements du 30 août et 01 septembre 2014

Nous relevons à ce jour un retard de 8 à 10 jours comparé à 2012 pour Viognier, Vermentino et Syrah soit une légère avance par rapport à 2013. Les Grenaches Blanc et Noir, du fait de leur charge, accusent du retard par rapport à 2013.

La grosseur des grappes et le poids des baies sont supérieurs à ceux des années précédentes, pour tous les cépages. Les charges sont généreuses à élevées. L'état sanitaire reste le paramètre sensible du millésime, fragile globalement.

Evolution pour la semaine écoulée : l'été est enfin arrivé, grâce à la chaleur et au mistral, la maturité pulpaire, jusque-là lente, retrouve une évolution normale. Le gain en degré potentiel moyen pour la majorité des parcelles se situe autour de 1% Vol., avec une baisse moyenne des acidités totales de -1 g/l H₂SO₄, idem pour l'acide malique qui chute de -0.5 à -1 g/l selon le niveau de charge sur souche.

La maturité pelliculaire a également bien progressé, les nuits fraîches favorisent la coloration des baies. Cependant, pour les cépages noirs, les niveaux d'anthocyanes et tanins sont encore faibles. Sur Syrah, les caractères fruités apparaissent dans les baies des vignes plus avancées, avant l'atteinte de la maturité dite technologique. Les grains, moins gorgés de jus, retrouvent des pellicules un peu plus fermes; les pulpes sont acides et gélatineuses, les pépins gagnent en coloration et évoluent vers le brun.

Etat sanitaire : le vignoble est assez homogène sur cet aspect. Aujourd'hui la pourriture grise est stabilisée voire en retrait, elle tend à sécher grâce au mistral de ces derniers jours. Attention, quand le feuillage est fourni et en zone humide (quelques brouillards matinaux), les foyers restent vivaces. Les conditions climatiques à venir seront déterminantes pour la bonne poursuite des maturations et pour le maintien d'un état sanitaire correct.

Gisèle ELICHIRY
Œnologue ICV

ICV LA TOUR D'AIGUES

Résultats maturité pulpe contrôle N°3 Syrah et Grenache - Zone Sud- Luberon
prélèvements du 30/08 et 01/09/2014

Secteurs précoces et médians, vignes à vocation rouge et rosé

Cépage	Poids	Degré	Acidité	pH
Grenache N	415	9,9	5,8	3,02
Syrah	432	10,4	6,5	3,12

Nombre parcelles : 4 de Grenache Noir, 7 de Syrah

Communes de Ansouis, Cucuron, Cabrières d'Aigues, La Bastidonne, Lauris, La Tour d'Aigues, Puget, Vaugines